

Conditions générales de vente (CGV) de la plateforme d'apprentissage Evulpo

1. Portée et conclusion du contrat

- a) Les présentes Conditions générales régissent les relations juridiques entre Evulpo AG, Zurich (ci-après « Evulpo ») et ses clients concernant l'utilisation de la plateforme d'apprentissage numérique Evulpo (ci-après « Plateforme »). Un client est défini comme toute personne s'inscrivant sur Evulpo, que ce soit en tant que particulier (par exemple, élèves, parents, etc.) ou en tant que client institutionnel (écoles et autres établissements d'enseignement ou leurs personnes morales). Un contrat d'utilisation de la Plateforme est conclu dès la confirmation de l'inscription par Evulpo. Pour les clients mineurs, le consentement du tuteur légal est requis.
- b) Evulpo se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment. Les modifications seront communiquées au client par voie électronique ou lors de la connexion. Les modifications sont réputées acceptées sauf opposition écrite du client dans les deux semaines suivant la date de notification. En cas d'opposition, Evulpo se réserve le droit (i) de poursuivre le contrat sous réserve des Conditions Générales précédentes ou (ii) de le résilier à la fin de la période d'abonnement en cours. Evulpo exercera ce droit dans les 15 jours suivant la réception de l'opposition.

2. Services d'Evulpo

- a) Evulpo propose du contenu d'apprentissage numérique (ci-après « Contenu Evulpo ») et fonctionne via le portail en ligne evulpo.com. Certaines offres sont gratuites (offre de base), tandis que les fonctionnalités étendues et l'accès complet à l'ensemble du contenu nécessitent un abonnement premium payant (par exemple, un abonnement Evulpo Unlimited). Les présentes conditions générales s'appliquent aux offres gratuites et payantes. Avant de souscrire un abonnement payant, le client sera informé de l'étendue des services, du prix, du mode de facturation et de la durée, et devra confirmer expressément sa commande. Sans une telle commande explicite, aucun frais ne sera facturé au client.
- b) Evulpo se réserve le droit de modifier, mettre à jour, restreindre ou interrompre les offres de la plateforme, en tout ou en partie, à tout moment. Pour les services gratuits, Evulpo peut apporter de telles modifications sans préavis. Si la modification d'un service payant entraîne une restriction significative de l'étendue des services initialement convenus au détriment du client, ce dernier peut résilier le contrat avec effet immédiat (voir article 8(d)) ; aucun remboursement des frais déjà payés n'est possible. Si une modification ne sert pas uniquement à maintenir l'offre et la plateforme dans sa forme actuelle (par exemple l'ajout de nouveaux services), Evulpo peut subordonner leur mise à disposition à des frais supplémentaires.

3. Inscription et compte utilisateur

- a) En s'inscrivant avec une adresse e-mail et un mot de passe, le client bénéficie d'un accès gratuit au service de base, illimité mais aux fonctionnalités limitées. Un client inscrit peut également souscrire un

abonnement payant et accéder ainsi à toutes les fonctionnalités et à tous les contenus.

- b) Les informations obligatoires pour l'inscription comprennent une adresse courriel valide et des informations relatives à l'établissement, telles que l'année scolaire en cours et la région (par exemple, canton, État fédéral ou district scolaire). Evulpo peut demander des informations complémentaires pour personnaliser l'expérience d'apprentissage (par exemple, matière scolaire, centres d'intérêt), sur une base volontaire.
- c) Données d'accès et sécurité : Lors de son inscription, l'utilisateur – qu'il soit un particulier ou une personne disposant d'une autorisation d'accès d'un particulier ou d'un client institutionnel (ci-après dénommé « utilisateur autorisé ») – choisit un mot de passe. Ce mot de passe doit être gardé secret et protégé contre tout accès par des tiers. L'utilisateur ne doit pas divulguer ses données d'accès à des tiers. Les actions effectuées avec ses données d'accès seront attribuées à l'utilisateur et au client concernés. Si l'utilisateur détecte ou suspecte une utilisation abusive de son compte ou un accès non autorisé (par exemple, si des tiers ont pu obtenir son mot de passe), il doit immédiatement modifier son mot de passe et en informer le support Evulpo. Evulpo ne demandera jamais son mot de passe à l'utilisateur, sauf lors de la connexion à la plateforme.
- d) Exactitude des informations : Toutes les informations fournies lors de l'inscription et de l'utilisation d'Evulpo doivent être exactes, complètes et à jour. L'utilisation de pseudonymes ou de fausses identités est interdite. Evulpo se réserve le droit de demander une preuve d'identité ou une autorisation en cas de doute sur l'exactitude des informations (par exemple, pour les comptes d'enseignants ou d'établissements scolaires). Si les données fournies sont manifestement incorrectes ou irrecevables, Evulpo peut refuser l'inscription ou bloquer un compte existant. Si les informations fournies changent pendant la durée du contrat, l'utilisateur doit les mettre à jour.
- e) L'inscription et la maintenance d'un compte sont gratuites. Tant que le client ne souscrit pas à un abonnement premium payant, il peut utiliser le service de base gratuit pendant une durée illimitée et sans frais. Evulpo se réserve le droit d'imposer certaines restrictions fonctionnelles au service de base gratuit (par exemple, un accès limité au contenu ou aux fonctionnalités), de le développer davantage ou de l'interrompre ultérieurement.

4. Tarifs et conditions de paiement

- a) Si le client choisit un abonnement premium payant (par exemple, un abonnement Evulpo Unlimited), il s'engage à payer les frais applicables. Les prix et conditions de paiement affichés sur evulpo.com au moment de la souscription s'appliquent. Tous les prix incluent la TVA applicable (lorsque la loi l'exige), sauf mention contraire.
- b) Mode de paiement pour les particuliers : Sauf accord contraire, la facturation est effectuée à l'avance au début de la période choisie (voir article 8 (a)). Le premier paiement est dû à la conclusion du contrat, et les paiements suivants au début de la nouvelle période d'abonnement. Evulpo ne requiert pas de facture séparée. À la conclusion de l'abonnement, le client doit fournir un mode de paiement valide (par exemple, carte de crédit, carte de débit ou un service de paiement pris en charge par Evulpo).

c) Evulpo est en droit de percevoir les frais dus selon le mode de paiement choisi par le client (y compris les périodes d'abonnement à renouvellement automatique). Le client autorise Evulpo ou le prestataire de services de paiement à percevoir les montants dus. Le débit sera effectué immédiatement à la date d'échéance. En cas d'échec de débit imputable au client (par exemple, provision insuffisante, carte de crédit non valide, date d'expiration dépassée), le client supportera les frais encourus (par exemple, frais de débit retournés). En cas de manquement du client à son obligation de paiement, Evulpo est en droit de bloquer temporairement l'accès du client et de ses utilisateurs autorisés au contenu premium jusqu'au paiement intégral des sommes dues. Les droits légaux d'Evulpo (par exemple, intérêts de retard et indemnisation pour dommages causés par le défaut) restent inchangés. Le client est tenu de maintenir ses informations de paiement à jour en permanence et de les mettre à jour immédiatement en cas de modification (par exemple, changement de numéro de carte de crédit ou de date d'expiration).

d) Promotions et remises : Si le client a bénéficié d'une remise ou d'une promotion spéciale pendant une période initiale (par exemple, un code promo, une période de démarrage à prix réduit, etc.), l'abonnement sera automatiquement renouvelé aux conditions générales en vigueur. Les remises ou promotions spéciales ne sont pas cumulables, sauf mention contraire expresse. Les conditions spéciales ne s'appliquent que pour la période spécifiée.

e) Dans le cadre d'un abonnement premium payant, un client peut être autorisé à activer des comptes utilisateurs supplémentaires (par exemple, pour les membres de sa famille). Si Evulpo propose de telles options multi-utilisateurs, l'étendue, le nombre de comptes supplémentaires inclus et les éventuels suppléments seront communiqués en toute transparence lors du processus de commande. Le client est responsable envers Evulpo des manquements à ses obligations commis par ses utilisateurs autorisés (par exemple, les membres de sa famille) lors de l'utilisation de la plateforme, comme s'il avait lui-même manqué à ses obligations. Le client s'assure que ses utilisateurs autorisés respectent également les présentes Conditions générales. Les utilisateurs supplémentaires, s'ils sont payants, seront facturés avec l'abonnement du client. La mise à niveau de l'abonnement pour ajouter des personnes supplémentaires est possible à tout moment ; les frais supplémentaires seront indiqués au client à l'avance et ne seront facturés qu'après confirmation.

f) Conditions de paiement spéciales pour les clients institutionnels : Pour les clients institutionnels, les prix et les conditions de paiement s'appliquent conformément au contrat de licence conclu séparément.

5. Responsabilité du client et responsabilité d'Evulpo

a) Utilisation responsable : Le client est tenu d'utiliser la plateforme uniquement conformément aux présentes Conditions générales et aux dispositions légales. Il doit notamment s'abstenir de toute utilisation illicite. Il est interdit de publier ou de diffuser sur Evulpo du contenu contraire à la loi applicable ou aux droits de tiers (par exemple, contenu illégal, violent, discriminatoire ou offensant). De même, toute action susceptible de mettre en danger l'intégrité, la sécurité ou la disponibilité de la plateforme est interdite, notamment les tentatives de piratage, le contournement des restrictions d'accès ou la récupération automatisée massive de données. Le client s'engage à indemniser intégralement Evulpo de tous les dommages et frais (y compris les honoraires d'avocat) engagés par Evulpo, à condition que ces dommages et frais résultent d'un manquement

aux obligations découlant des présentes Conditions générales ou des dispositions légales dont le client est responsable.

b) Principes de responsabilité d'Evulpo : Evulpo s'efforce d'assurer un fonctionnement sûr et sans faille de la plateforme, mais ne garantit pas une disponibilité permanente et sans erreur. La responsabilité d'Evulpo en cas de dommages, quel que soit le fondement juridique, est limitée aux seules limites suivantes : en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, la responsabilité d'Evulpo est illimitée. En cas de manquement par simple négligence à des obligations contractuelles essentielles (obligations dites cardinales, c'est-à-dire dont l'exécution permet la bonne exécution du contrat et sur le respect desquelles le client peut régulièrement compter), la responsabilité d'Evulpo est limitée au montant du dommage direct généralement prévisible. Dans le cas contraire, la responsabilité d'Evulpo pour négligence légère est exclue, dans la mesure autorisée par la loi.

c) Exclusions de responsabilité : Sauf mention contraire ci-dessus, la responsabilité d'Evulpo pour les dommages indirects et consécutifs, ainsi que pour les pertes de profits, est exclue. Evulpo ne garantit pas que le contenu de la plateforme atteindra un objectif d'apprentissage spécifique ou améliorera les résultats scolaires du client ou de ses utilisateurs autorisés ; les recommandations, prévisions ou aides à la prévision fournies ne constituent pas une déclaration ni une garantie. Evulpo décline également toute responsabilité en cas de manquement à ses obligations contractuelles pour des raisons indépendantes de sa volonté. En particulier, Evulpo décline toute responsabilité en cas de perturbations, d'interruptions ou de dommages causés par des problèmes techniques de tiers ou par un cas de force majeure (par exemple, pannes de courant, pannes de réseau, pannes de serveurs de partenaires d'hébergement, épidémies/pandémies ou autres cas de force majeure). Evulpo n'est pas non plus responsable des pannes ou des dysfonctionnements résultant de l'utilisation de matériel ou de logiciels inadaptés de la part du client ou de la connexion réseau du client ou d'Internet.

d) Défauts du produit et vices juridiques : Evulpo décline toute responsabilité quant à la qualité et à l'exactitude de son contenu, sauf mention contraire expresse. Si le client estime que le contenu viole les droits de tiers (par exemple, les droits d'auteur de tiers) ou présente des défauts importants, veuillez en informer le support Evulpo afin qu'il puisse enquêter et remédier à la situation.

e) Responsabilité des clients institutionnels : Si un client institutionnel agit en tant que partenaire contractuel (voir article 9), il est responsable envers Evulpo des manquements à ses obligations causés par des utilisateurs autorisés par lui (par exemple, enseignants, administrateurs ou étudiants) lors de l'utilisation de la plateforme, comme s'il avait lui-même manqué à ses obligations. Le client institutionnel s'assure que tous les utilisateurs autorisés par lui respectent également les présentes Conditions générales. Il garantit Evulpo contre toute réclamation de tiers découlant d'une violation fautive des présentes Conditions générales par ses enseignants, étudiants ou autres auxiliaires, et indemnise intégralement Evulpo de tous dommages et frais (y compris les frais juridiques).

6. Propriété intellectuelle et droits d'utilisation du contenu

a) Droits d'auteur : Le contenu numérique fourni sur Evulpo (textes, vidéos, graphiques, exercices, etc.) est protégé par le droit d'auteur. Evulpo (ou ses concédants de licence, le cas échéant) conserve tous les droits sur ce contenu. Le client bénéficie d'un droit simple (non exclusif), non transférable et non sous-licenciable

d'utilisation du contenu dans le cadre des présentes Conditions Générales pendant la durée du contrat.

- b) Utilisation autorisée et interdite : Le client peut accéder au contenu Evulpo en ligne et le diffuser, et l'utiliser à des fins d'enseignement ou d'apprentissage. Les enseignants peuvent utiliser la plateforme et son contenu dans le cadre de leur enseignement (par exemple, en affichant du contenu pédagogique pour leurs classes), mais uniquement via la plateforme. Toute autre utilisation nécessite l'accord écrit préalable d'Evulpo. Il est notamment interdit de lire le contenu Evulpo automatiquement (par exemple, à l'aide de scripts ou de robots), de le reproduire, de le distribuer, de le rendre accessible au public ou de l'exploiter commercialement de quelque manière que ce soit en dehors de la plateforme. L'édition, la traduction, l'ingénierie inverse ou toute autre modification du contenu d'Evulpo sont également interdites sans consentement.
- c) Marques et logos : « Evulpo » et toutes les marques, logos et noms commerciaux appartenant à Evulpo sont protégés par le droit des marques. Le client ne bénéficie d'aucun droit d'utilisation des marques ou logos d'Evulpo, sauf si cela est nécessaire à l'utilisation contractuelle de la plateforme ou s'il a obtenu une autorisation écrite.
- d) Violation des droits d'utilisation : En cas de violation des dispositions ci-dessus, Evulpo peut bloquer temporairement ou définitivement le compte utilisateur du client ou de son utilisateur autorisé et/ou résilier le contrat sans préavis (voir article 8(d)). De plus, le client est tenu d'indemniser Evulpo pour tout dommage en résultant. Evulpo se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires en cas de suspicion d'utilisation non autorisée, y compris des poursuites pénales pour violation du droit d'auteur.

7. Protection des données et traitement des données

- a) Evulpo et tout tiers engagé pour l'exécution du contrat collectent, stockent, traitent et utilisent les données clients et utilisateurs nécessaires, conformément à la réglementation sur la protection des données, afin d'exécuter la relation contractuelle conformément à la politique de confidentialité. Dans la mesure où Evulpo traite des données pour le compte d'un client institutionnel, le Contrat de traitement des données (CTD) s'applique.

8. Durée et résiliation du contrat

- a) Evulpo propose des abonnements payants avec différentes durées pour les particuliers. À la conclusion du contrat, l'utilisateur peut choisir entre un abonnement mensuel (durée d'un mois) ou un abonnement annuel résiliable (durée de 12 mois). Sauf accord contraire, les abonnements mensuels et annuels sont automatiquement reconduits pour la durée initialement choisie (respectivement 1 mois ou 12 mois), sauf résiliation anticipée.
- b) Résiliation par les clients particuliers : L'utilisateur peut résilier son abonnement payant à tout moment jusqu'à la fin de la période d'abonnement en cours. Pour un abonnement mensuel, la résiliation doit être reçue au plus tard un jour avant la fin du mois en cours. Pour un abonnement annuel, la résiliation doit être reçue au plus tard un jour avant la fin de la période de 12 mois. La résiliation ne peut être effectuée que par l'utilisateur

lui-même via son compte (menu « Mon compte » → « Abonnements » → « Résilier l'abonnement »). Après la résiliation, l'utilisateur conserve un accès complet au contenu premium jusqu'à la fin de la période d'abonnement ; son compte passera ensuite automatiquement en accès gratuit et limité. Les paiements déjà effectués pour la période d'abonnement en cours ne seront pas remboursés (sauf obligation légale, comme en cas de résiliation par des consommateurs dans l'UE, voir article 8(f)).

- c) Durée et résiliation pour les clients institutionnels : Pour les clients institutionnels, la durée, la prolongation, le délai de préavis et les dispositions relatives à la gestion du compte après la fin du contrat s'appliquent exclusivement conformément au contrat de licence conclu séparément, sous réserve de l'article 9 (f).
- d) Résiliation extraordinaire : Le droit des deux parties de résilier pour un motif valable reste inchangé. Evulpo est notamment en droit de résilier le contrat sans préavis et/ou de bloquer immédiatement le compte utilisateur du client et ses utilisateurs autorisés si celui-ci viole des obligations contractuelles essentielles. Evulpo considère également qu'il existe un motif valable si le client est en retard de paiement, commet une violation grave des Conditions d'utilisation (articles 5 ou 6), ou s'il transfère son compte à des tiers sans autorisation ou viole de manière répétée ou significative les présentes Conditions d'utilisation. En cas de résiliation sans préavis par Evulpo pour juste motif, le client n'aura pas droit au remboursement des frais déjà payés.
- e) Modification ou interruption des services : Si Evulpo interrompt l'exploitation de la plateforme ou modifie les services payants de telle sorte que l'étendue des services initialement convenus soit considérablement restreinte au détriment du client (voir article 2(b)), Evulpo en informera le client dans les meilleurs délais. En cas d'interruption de la plateforme, les clients particuliers disposant d'un abonnement en cours ont le droit de résilier le contrat avec effet immédiat ; les frais prépayés pour les périodes postérieures à l'interruption du service seront remboursés au prorata, sauf si l'interruption est motivée par un motif important tel que défini à l'article 8(d).
- f) Droit de rétractation pour les consommateurs (UE) : Si le client réside dans l'UE et conclut un contrat payant avec Evulpo (par exemple, un abonnement Evulpo Unlimited) par vente à distance, il peut bénéficier d'un droit légal de rétractation ou d'annulation (par exemple, un droit de rétractation de 14 jours en vertu de la législation européenne sur la protection des consommateurs). Evulpo informe par la présente que pour les contenus et services numériques fournis au client immédiatement après la conclusion du contrat, le droit de rétractation peut expirer prématurément si le client a expressément consenti à ce qu'Evulpo commence à exécuter le contrat avant l'expiration du délai de rétractation. Lors du processus de commande, le consommateur de l'UE devra fournir une confirmation correspondante, le cas échéant. Si le consommateur exerce son droit de rétractation pendant le délai de rétractation, Evulpo remboursera les paiements déjà reçus et le client perdra l'accès aux fonctionnalités premium correspondantes. Evulpo fournira aux consommateurs de l'UE les informations relatives au droit de rétractation, son exercice et un modèle de formulaire de rétractation séparément (par exemple, par courriel, immédiatement après la conclusion de l'abonnement). Cette disposition est sans préjudice de toute disposition nationale plus stricte en matière de protection des consommateurs.

9. Dispositions particulières pour les clients institutionnels (usage B2B)

- a) Inscription des clients institutionnels : Les écoles et autres établissements d'enseignement peuvent utiliser le contenu Evulpo soit via un compte spécial obtenu auprès d'un client institutionnel (canton, État fédéral ou autre personne morale), soit dans le cadre d'un contrat individuel (licence scolaire). L'inscription d'un client institutionnel est généralement effectuée par un représentant autorisé (par exemple, le directeur ou le responsable informatique) via le site web d'Evulpo ou par contact direct avec Evulpo. Lors de l'inscription en tant que client institutionnel, outre les informations générales sur le ou les établissements (par exemple, le nom, l'adresse et le type d'établissement), il est nécessaire de préciser le nom de la personne responsable et ses coordonnées (adresse e-mail, téléphone). La personne effectuant l'inscription confirme être autorisée à représenter le client institutionnel et à conclure le contrat avec Evulpo. Evulpo est en droit de demander une preuve appropriée de l'autorisation de représentation (par exemple, une confirmation de la direction ou de l'autorité scolaire).
- b) Comptes administrateurs, enseignants et étudiants : Evulpo fournit aux clients institutionnels trois types de comptes : administrateurs, enseignants et étudiants. Un compte administrateur (par exemple, pour l'administration de l'établissement ou l'administrateur informatique) permet de gérer la licence, par exemple en invitant les enseignants, en téléchargeant les listes d'élèves, en créant des classes et en suivant les licences utilisées. Les enseignants disposent de leurs propres comptes, grâce auxquels ils peuvent utiliser le contenu Evulpo en classe, gérer les classes virtuellement et suivre la progression de leurs élèves inscrits. Les comptes élèves permettent aux apprenants d'accéder individuellement aux modules et exercices d'apprentissage fournis ; leur progression est également enregistrée afin qu'eux-mêmes et leurs enseignants puissent la consulter. Le client institutionnel peut créer ces comptes lui-même en collaboration avec Evulpo (par exemple, en important une liste d'élèves) ou laisser l'inscription à des utilisateurs individuels (par exemple, l'inscription des élèves avec le code de classe d'un enseignant). Dans les deux cas, Evulpo fournit au client institutionnel ou aux enseignants des outils adaptés pour associer les comptes élèves à une classe/école.
- c) Droits et obligations du client institutionnel : Le client institutionnel peut utiliser la plateforme avec toutes les fonctionnalités prévues dans le cadre de la licence convenue. Il est autorisé à utiliser le contenu Evulpo en classe, pour l'aide aux devoirs et pour accompagner les élèves. Le client institutionnel doit s'assurer que seuls ses enseignants, élèves et, le cas échéant, leurs tuteurs légaux ont accès au contenu Evulpo et que ce contenu n'est pas rendu accessible à des tiers non autorisés. Les données d'accès des comptes enseignants, élèves et administrateurs ne peuvent être utilisées que par les utilisateurs autorisés respectifs. Le client institutionnel s'engage à prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir, par exemple, que les enseignants retraités n'aient plus accès à leur compte ou que les données d'accès des comptes élèves ne parviennent pas à des personnes non autorisées. Si le client institutionnel a connaissance d'indices d'utilisation abusive (par exemple, divulgation du mot de passe d'un enseignant à des tiers), il doit en informer immédiatement Evulpo et, si possible, prendre lui-même des mesures préventives (par exemple, modification du mot de passe, blocage des comptes concernés).
- d) Autorisations d'administrateur : L'administrateur désigné par le client institutionnel dispose de droits étendus sur son compte. Il peut inviter ou activer de nouveaux enseignants pour le compte du client institutionnel, gérer les classes et obtenir un aperçu des données d'apprentissage. Il peut notamment accéder

aux rapports d'utilisation (par exemple, la progression globale de la classe) pour évaluer le succès de la plateforme. L'administrateur ne peut pas modifier le contenu d'Evulpo, mais il peut déterminer le contenu mis à disposition ou recommandé aux étudiants. Le client institutionnel est responsable de s'assurer que les comptes d'administrateur sont attribués uniquement à des personnes de confiance et que ces personnes sont correctement formées à la protection des données et au traitement des données des étudiants.

e) Support et coopération : Evulpo fournit aux clients institutionnels des ressources et un soutien supplémentaires selon les besoins, par exemple des formations pour les enseignants, un contact privilégié pour le support ou une assistance technique pour l'intégration aux systèmes existants (si convenu). Le client institutionnel est tenu de coopérer raisonnablement à la mise en œuvre d'Evulpo dans son établissement, par exemple en informant les enseignants et les élèves de la nouvelle offre, en définissant les prérequis techniques nécessaires (connexion Internet à l'école, nombre suffisant d'appareils) et en faisant part de ses commentaires à Evulpo en cas de problème. Les deux parties s'efforcent d'établir un partenariat collaboratif afin de maximiser les avantages de la plateforme pour toutes les parties prenantes.

f) Résiliation et conséquences : La durée et la résiliation pour les clients institutionnels sont régies par l'article 8(c). En cas de résiliation ou de non-renouvellement du contrat, le client institutionnel décidera en temps utile, avant la fin du contrat, si les comptes utilisateurs existants (notamment les comptes étudiants) doivent être supprimés ou transférés aux utilisateurs concernés. Sauf instructions explicites du client institutionnel, Evulpo procédera conformément au principe de la transition vers le service de base gratuit pour les étudiants et les enseignants concernés. Le client institutionnel doit informer les utilisateurs de la fin du contrat et de la disponibilité éventuelle des comptes. Evulpo fournira au client institutionnel une assistance raisonnable à cet égard (par exemple, via un lien d'information ou des courriers préparés aux parents). À la demande du client institutionnel, Evulpo confirmera par écrit la suppression de toutes les données traitées pour son compte. Tout appareil ou matériel physique mis à disposition de l'école par Evulpo doit lui être restitué à la fin du contrat.

g) Relation avec les comptes individuels : Si des étudiants ou des parents individuels disposent déjà de leur propre compte Evulpo avant ou en plus du contrat avec le client institutionnel (par exemple, abonnement privé Evulpo Unlimited), cette relation contractuelle reste inchangée.

10. Dispositions complémentaires (dispositions finales)

a) Accords individuels : Les accords dérogeant aux présentes conditions générales ou s'y ajoutant ne sont contraignants que s'ils ont été expressément confirmés par écrit par Evulpo. Ceci s'applique également à toute modification de cette exigence de forme écrite. Aucun accord annexe oral n'existe. Les conditions contractuelles du client (par exemple, les conditions générales d'achat d'une école) ne s'appliquent pas, même si Evulpo ne s'y oppose pas expressément.

b) Cession de droits : Le client ne peut céder ou transférer aucun droit ou obligation découlant de cette relation contractuelle ou de la relation contractuelle elle-même à des tiers sans le consentement écrit préalable d'Evulpo. Le transfert du compte à une autre personne n'est pas autorisé.

c) Compensation et rétention : Le client n'est autorisé à compenser ses créances avec celles d'Evulpo que si ses contre-prétentions sont incontestées ou légalement établies. Les droits de rétention, de rétention et autres droits similaires ne peuvent être exercés que s'ils reposent sur la même relation contractuelle.

d) Clause de sauvegarde : Si certaines dispositions des présentes Conditions Générales ou du contrat conclu avec le client s'avéraient ou devenaient invalides ou inapplicables en tout ou en partie, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. La disposition invalide ou manquante sera remplacée par les dispositions légales pertinentes. Il en va de même pour toute lacune contractuelle.

e) Langue du contrat : Si Evulpo propose ou traduit les présentes Conditions générales en plusieurs langues, la version allemande prévaut, sauf mention contraire expresse. La communication avec le support peut s'effectuer dans les langues proposées par Evulpo ; toutefois, en cas de doute, les déclarations légales (par exemple, résiliations, rappels) seront rédigées en allemand.

11. Coordonnées : Evulpo AG, Schiffflände 26, 8001 Zurich, Suisse – E-mail :info_ch@evulpo.com– Site web : <https://evulpo.com>. Evulpo est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich sous le numéro UID : CHE-147.452.060.

12. Droit applicable et lieu de juridiction

a) Choix du droit applicable : Toutes les relations juridiques entre Evulpo et le client sont soumises au droit matériel suisse, à l'exclusion des conflits de lois et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM). Les dispositions obligatoires de protection des consommateurs du pays de résidence d'un client privé restent inchangées, le cas échéant.

b) Lieu de juridiction : Le lieu de juridiction exclusif pour tous les litiges découlant de la relation contractuelle est Zurich, Suisse, à moins qu'un autre lieu de juridiction ne soit obligatoire en vertu de la loi. Toutefois, Evulpo reste en droit de faire valoir ses droits à l'encontre du client devant les tribunaux compétents du siège social/de la résidence du client, à moins qu'un lieu de juridiction obligatoire ne soit en conflit.

c) Lieu d'exécution : Le lieu d'exécution de toutes les prestations contractuelles fournies par Evulpo est le siège social d'Evulpo à Zurich, sauf convention contraire expresse.

Version : Juin 2025. Ces conditions générales remplacent toutes les versions précédemment publiées.